

CENTRE DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITE

ET L'INJUSTICE AU RWANDA

44, Rue du Tombois

1370 JODOIGNE

Tél/Fax 32 10/815817

14 AOUT 1996

COMMUNIQUE N°4:

L'ARMEE PATRIOTIQUE RWANDAISE (A.P.R.) CONTINUE DE MASSACRER DES CIVILS DANS LE NORD DU RWANDA EN TOUTE IMPUNUTE

Le Centre de Lutte contre l'impunité et l'Injustice au Rwanda (dénonce et condamne les massacres planifiés et systématiques par l'Armée des dizaines de civils (le civils hutu originaires des Communes NYAMUTERA NYAKINAMA et NKULI de la Préfecture RUHENERI au Nord du Rwanda. Depuis le début du mois de Juillet 1996, l'Armée Patriote Rwandaise (à majorité tutsi) a intensifié ses opérations meurtrières et criminelles contre des populations civiles et sans armes des préfectures de GISENYI et RUHENERI, sous prétexte de rechercher des "éventuels éléments infiltrés".

En date du 6 août 1996, à l'aube, les militaires de l'APR ont encerclé quelques secteurs des communes NYAMUTERA, NYAKINANIA et NKULI dans le but, disaient-ils, de rechercher les infiltrés et leurs complices Au cours de ce ratissage, les soldats de l'APR ont massacré aveuglément plusieurs civils innocents qui n'ont pas été identifiés comme infiltrés ou leurs complices.

D'après la lettre n° **265/05.09.01/4 du Bourgmestre de la Commune NYANIUTERA** adressée au Préfet de la Préfecture de RUHENERI en date du 8 Août 1996, il est difficile de connaître le nombre exact des victimes de ce ratissage, aveugle qui a eu lieu à l'insu et en l'absence des autorités administratives locales. Ces incidents ont eu lieu au moment où tous les conseillers communaux de la préfecture de Ruhengeri participaient au Séminaire de formation organisé par le Préfet au chef lieu de préfecture.

Le nombre exact des victimes n'est pas connu jusqu'à présent, car **la population a eu peur de fouiller dans tous les endroits où seraient les corps des victimes** Mais d'après les informations fournies par le Bourgmestre de la commune NYAMUTERA, les victimes dépassent de loin une trentaine parmi les victimes identifiées, on peut citer :

- **KANYARWANDA Juvénal**, percepteur des impôts à la commune Nyamutera.

- MIBUZAMAMENERO Alexandre, Préfet des études à l'école secondaire de KAGOGO.
- **Quatre (4) personnes membres de la famille l'honorable Député MANIRAGUHA Jacques** (un hutu membre du parti M D R)
 - NDORIBYUBU- GHANA
 - SEBIKWARE- PAPIAS
 - NTAMBARA- VINCENT
 - BIHENDO- MAMENERO
 - HABARI- NGIRABATANGANA
 - BERUBABERI- SEKABANZA
 - CLEOPHAS- FAUSTIN
 - ISJARYOSHYA- BIRIKANO
 - NZAYISENGA- BASHAKUZI
 - JONATHAN- NDAYAMBAJE

Les autres victimes ne sont pas encore connues car certains endroits sont inaccessibles Parmi les victimes, **on remarque un grand nombre d'ETUDIANTS qui étaient en vacances**

Les autorités civiles de région n'ont pas du tout apprécié la réaction des autorités militaires qui ont organisé ces opérations meurtrières à leur insu et en l'absence des Conseillers de secteurs L'ordre de tirer sur des innocents a été donné par le Colonel NGOGA actuel commandant militaire de cette region. Le Centre rappelle que c'est ce même Colonel NGOGA qui a organisé les précédentes opérations meurtrières contre les populations civiles sans armes des communes KARAGO et GICIYE (préfecture Gisenyi) où plus d'une cinquantaine de civils innocents ont perdu la vie.

Après ces massacres planifiés et aveugles, toute personne de sexe masculin âgé de 15 ans et plus a été rassemblée sur la colline de MURAMA. Les militaires de l'APR taisaient le **triaje disant que certains étaient des INTERAHAMWE (les ex-milices hutu)**. A ce point, le Bourgmestre de la Commune NYAMUTERA se demandait les critères sur lesquels l'APR se demandait les critères sur lesquels l'APR se basait identifier des "interahamwe".

Ce rassemblement avait aussi comme objectif de **contraindre les hommes à dénoncer** les complices des infiltrés parmi eux. Des dispositions de torture physique et morale ont été prises (comme peu avant les massacres de KIBEHC) en Avril 1995) de façon que cette population ne recevait ni l'eau ni la nourriture. Elle ne pouvait pas bouger même pour taire ses besoins à la toilette. Cette situation a duré de mardi 6 août dans la matinée jusqu'à mercredi 7 août 1996 à 17h30.

Après ce triage arbitraire et aveugle, **plus de quatre-vingts (80) personnes ont été arrêtées et conduites vers une destination inconnue** par les militaires de l'APR. Les membres rescapés de leurs familles, les autorités civiles de ces communes ainsi que les associations locales des droits humains ignorent leur sort jusqu'à présent.

Le Centre de Lutte contre l'impunité et l'Injustice au Rwanda rappelle que plusieurs organisations internationales et nationales **ont toujours dénoncé et condamné les massacres de civils innocents par l'Armée Patriotique Rwandaise** qui considère la population rwandaise (à majorité hutu) comme son principal ennemi:

1) Le 16 juillet 1996, HUMAN RIGHTS WATCH et la FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (FIDH) ont condamné **les massacres** de 132 civils sans armes par des soldats de l'APR durant des opérations militaires dans les communes RAMBA, GICIYE, KARAGO (en préfecture Gisenyi), NYAMUTERA (en préfecture Ruhengeri) et RUSHASHI (en préfecture Kigali-rural) entre les 2 et 13 juillet 1996. Les deux organisations ont condamné en outre **l'assassinat de 17 personnes les 7 et 11 juillet** parmi lesquelles se trouvent des autorités Locales des communes Rushashi, Tare et Nyabikenke. Officiellement attribuées aux infiltrés, ces attaques semblent avoir été menées par des soldats de l'APR qui- avait déjà massacré aveuglément neuf (9) civils le **2 juillet** dans le secteur GATARE (en commune Rushashi) sous prétexte de chercher "infiltrés hutu"!

2) Le 12 août 1996, AMNESTY INTERNATIONAL (AI) a publié un nouveau rapport sur les exécutions extrajudiciaires et autres massacres commis au Rwanda depuis le début de 1996. Cette organisation **internationale dénonce et condamne les massacres et autres tueries de l'APR et des "groupes d'opposition"** qui ont fait plus de 1550 morts civils sans armes (dont les femmes et les enfants) entre Avril et Juillet 1996 Ce rapport cite entre autres quelques détails suivants:

- le 5, 9 et 10 juillet: vingt-deux (22) personnes ont été tuées en commune Karago (en préfecture Gisenyi) dans les opérations de ratissage de l'Armée Patriote (lue Rwandaise (AP1R);
- le 9 et 10 juillet: autour de Cent (100) personnes (dont les enfants de 10 ans) ont été massacrées par l'APR en commune GICIYE (Gisenyi) et NYAMUTERA (Ruhengeri) sous prétexte qu'ils seraient des infiltrés
- le 13 juillet: Quarante sept (47) personnes ont été tuées en commune RAMBA (Gisenyi).

3) Le Centre de Lutte contre l'impunité et l'Injustice au Rwanda, en collaboration avec les associations nationales et internationales continué d'enquêter sur ces massacres de l'APR et vous tiendra au courant des derniers développements de ces tueries planifiées partout au Rwanda.

Pour le Centre MATATA Joseph, Coordinateur

